

MANAKABALEM

Association à but non lucratif inscrite au registre des associations du tribunal d'instance de Colmar
Volume 74 Folio n°66

Assemblée générale ordinaire

Mardi 27 juillet 2021

18 heures par visioconférence

Membres présents : Monsieur Eric GERBER président, Madame Corinne OSTERTAG vice-présidente, Madame Pascale AUBRY, membre, Monsieur Robert Kohler trésorier.

Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport financier
- Quitus au président et au bureau pour sa gestion
- Composition du bureau
- Divers

L'assemblée générale ordinaire est ouverte par le président à 18 heures.

Rapport moral

L'association MANAKABALEM a été créée le 8 mai 2019 avec pour objet la pratique d'actions de solidarité aux Philippines. Elle a été enregistrée le 4 septembre 2019 au registre des associations du tribunal d'instance de Colmar.

Le premier exercice que nous clôturons au 31 décembre 2020 porte sur 20 mois d'activité.

Des appels aux dons ont été initiés dès le mois de mai 2019 avec comme postulat la création d'une chapelle ayant notamment pour vocation de devenir un centre de secours pour la population locale lors des intempéries et des inondations concomitantes.

Cette construction a été érigée Aringay La Union sous le contrôle du pasteur Samuel Doctolero et de son épouse pour l'église *Jésus Lord of Freedom*.

Des virements de fonds ont été effectués en fonction de l'avancement du projet sur justificatifs produits par les promoteurs locaux.

Des photos nous sont également parvenues très régulièrement et elles ont fait l'objet d'une diffusion par Internet auprès de l'ensemble des donateurs.

Parmi les projets en cours, nous relevons l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment permettant une autonomie en énergie.

Nous envisageons également la venue de deux ou trois jeunes Philippins à la maison de retraite de Kunheim dans le cadre d'un stage de formation, voire de perfectionnement, aux métiers des soins auprès des personnes âgées.

L'année 2020 a été fortement perturbée par la pandémie virale qui nous a empêché tout déplacement aux Philippines. Nous envisageons une reprise directe de nos contacts dès que les déplacements seront à nouveau possibles.

Ce point est adopté à l'unanimité par l'ensemble des membres présents.

Rapport financier

Le trésorier présente les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 qui font état de 42 837 € de dons perçus par notre association, ainsi que de 40 518 € de charges dont 40 250 € affectés à la construction aux Philippines (99% des dons reçus).

Le résultat excédentaire s'élève à 2325,92 € pour cet exercice que nous trouvons intégralement en compte bancaire au 31 décembre 2020.

Ce point est adopté le limité par l'ensemble des membres présents.

Quitus au Président et au bureau pour sa gestion

Après avoir entendu le rapport moral ainsi que le rapport financier, les membres présents donnent quitus au président et au bureau pour sa gestion.

Composition du bureau

Le bureau est reconduit dans ses fonctions pour une nouvelle année, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire de l'association.

Divers

Le président remercie très chaleureusement l'ensemble des donateurs qui ont permis la réalisation de ce premier projet au cours des années 2019 et 2020.

Nous envisageons la création très prochaine d'un site Internet qui permettra aux donateurs de suivre nos actions de solidarité aux Philippines.

L'assemblée générale est clôturée par le président à 18h45.